Les deux Présidents de l'AAL et du SNARF, réunis lors de l'AG élective du SNARF, ont convenu de réaliser d'ici un an l'unification syndicale de la spécialité anesthésie-réanimation.

Un groupe de travail paritaire sera mis en place pour en fixer les modalités économiques et juridiques.

Durant cette période transitoire, il est décidé de maintenir l'expression commune et concertée de la défense de la spécialité.

Dr François HONORAT----------Dr Etienne FOURQUET

Président de l'AAL----------Président du SNARF